



INSTANCE DE PROXIMITÉ

BRETAGNE DEC. 2023

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX
Maylen VILLAVERDE
Olivier MELINAND

CGT : Isabelle RETTIG

SUD : Chloé TEMPEREAU (visio)

Direction : Michel DUMORET, Marie PRESCHOUX.

Invités : Sylvie MARC-MALLET, Aurélie TOULOUSE (visio) ; Sophie GUILLIN, Christine VILVOISIN, Antony MASTEAU, François GASCOIN, Bastien GALLAIS et Morgane ESNAULT.

TABLE DES MATIERES

POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....	4
Suivi de l'activité / Grilles d'antenne de janvier 2024	4
Point équipes légères,.....	5
Information visite de l'inspection générale des finances du 6 décembre 2023,.....	5
Flocage des véhicules de services.....	5
POINT 2 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	6
Point de sécurité dans les BIP	6
Point sur les modalités d'évacuation et d'information en cas d'alerte à la bombe	6
Isolation sonore par les fenêtres dans les salles de montage et l'open-space de la rédaction de Rennes.....	7
Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes	7
Responsabilité de la mise en image du JT.....	7
POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	8
Développement RH :	8
Projet de plan de développement des compétences France 3 Bretagne 2024	8
Calendrier de mise en œuvre des formations After Effect	9
Formation équipiers de première intervention/incendie.....	9
Déploiement de la carte dématérialisée des titres restaurants en 2024	9
Egalité des chances : Bilan sur les DuoDays et SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées) 2023	10
Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements	10
Point de suivi Livret d'accueil.....	11
Santé au travail :	11
Suivi des situations en cours,	11
Suivi des préconisations du COPIL de prévention des RPS – PTA	11
Vie de l'instance : Date réunion d'instance exceptionnelle.....	11
POINT 4 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	11
Point de suivi : Organisation et planification éditions ICI 12/13 – ICI 19/20	11
Réunion de services	11
Organisation des congés de fin d'année	13
Organisation de la planification du e-learning obligatoire « Comment garantir l'anonymat »	13
Projet visant à déployer l'utilisation de Drones Légers de Captation (DLC) dans le réseau France 3 (hors région Ile de France)	13
Rédaction :	14
Point de suivi de formation à l'édition ATL.....	14

Retour sur la visite de la caravane numérique 14

POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Suivi de l'activité / Grilles d'antenne de janvier 2024

Les élus s'étonnent que ATL n'apparaisse pas dans la grille des semaines 51 et 2 (avant et après les vacances scolaires). Pour les équipes qui le fabriquent c'est considéré comme du mépris. On doit rappeler qu'on fabrique une émission 37 semaines par an (en 2023). Il serait souhaitable de ne pas être oublié.

La déléguée à l'antenne et aux contenus explique que c'est une erreur. "ATL fait partie de la tranche 12/13."

Le Directeur régional convient qu'il faut être plus rigoureux dans la réalisation de ces grilles, mais que cette erreur d'affichage n'est pas intentionnelle.

Coupe de France

La DAC fait remarquer que la diffusion du match Guingamp-Rennes n'apparaît pas dans les grilles d'antenne communiquées, car **elle** n'était pas connue au moment de sa réalisation. Ce match sera diffusé sur notre antenne le 7 janvier.

Sur le départ de la course Arkéa Ultim : 3 PAE sont prévues avec diffusion nationale.

Sur 3 créneaux : 12H-12h17 le samedi 6 janvier (présenté par Isabelle Rettig) / 12h55 le samedi (présenté par Adélaïde Castier) / 12h55-13h55 le dimanche (présenté par Isabelle Rettig).

La coordination éditoriale de ces 3 PAE est assurée par l'équipe de Littoral.

Pour le numérique, Anthony Masteau assurera la coordination.

Concernant les moyens techniques, ce sera un car de la Fabrique.

Les élus ouvrent le débat sur les répercussions d'ICI sur les antennes, suite à la suppression de VEF dans les Hauts de France. La direction assure qu'il n'est pas question de supprimer d'émission.

A Rennes, les élus rappellent que certains salariés sont en sous-emploi, notamment les vidéos.

Le directeur régional dit partager le constat "je ne trouve pas normal que le studio 2 ne soit utilisé que 2 jours par mois". Il dit avoir, avec la DAC, de nouveaux projets pour 2024.

Les élus rappellent, que malgré les alertes, le nouvel outil (nouvelle régie) n'a pas été dimensionné pour pouvoir faire les choses qu'on faisait avant. On aura donc une nouvelle régie moins performante.

La Déléguée à l'Antenne et aux contenus explique que la direction bretonne porte un projet ambitieux de studio virtuel. "On attend des retours du réseau. On espère qu'il sera positif."

Point équipes légères,

La direction du réseau envisage de rattacher les équipes légères à la direction régionale bretonne

L'information-consultation sur les équipes légères (étape obligatoire de consultation des instances dans le cadre de projets structurants) a été présentée devant le CSE central le 13 décembre. Et le sera le 18 décembre devant le CSE réseau.

Le CSE central a voté une expertise, qui sera menée par le Cabinet 3E Acante. Celui-ci a 3 mois pour réaliser ce rapport. Depuis la réunion en instance de proximité, le CSE réseau s'est associé à cette demande d'expertise.

Les élus bretons font savoir qu'ils suivent de près ce projet car notre antenne est le principal client du service des Equipes légères de la Fabrique, avec environ 300 jours par an.

La DAC explique que ces 300 jours sont garantis au budget de 2024.

Le directeur régional estime qu'à ce jour le schéma proposé est incomplet, pour ce qui est notamment du suivi des équipes au niveau administratif, des RH, mais aussi de la maintenance.

Pour la DAC, une direction des EL à Rennes est une bonne idée mais il faut voir concrètement comment cela peut se mettre en place.

Pour les élus, le transfert des EL au réseau doit être sans charge de travail supplémentaire pour les équipes bretonnes actuelles (antenne/UOA/support).

Information visite de l'inspection générale des finances du 6 décembre 2023,

Le Directeur régional explique que la direction a été informée qu'une inspection générale des finances se tiendrait dans nos locaux, une semaine avant.

La délégation avait été à Nantes le matin, était à Rennes l'après-midi, et a également visité France Bleu Armorique. Elle fait le tour de France des antennes de Ftv réseau et France Bleu.

Ils ont questionné la direction sur la gouvernance possible entre Ftv et FB dans chaque région. Ils ont visité les locaux en cours de travaux, ont rencontré des salariés. Ce rapport sera certainement une pièce de plus au dossier du rapprochement.

Cette inspection a été commanditée par Bercy et devra permettre au gouvernement de se faire un avis sur le coût du projet de rapprochement entre les antennes de France 3 et France bleu.

A suivre

Flocage des véhicules de services

Le directeur régional annonce que c'est acté.

Une phase de "flocages-tests" va être lancée sur un véhicule par site et deux véhicules de Rennes. Le flocage fera apparaître les fréquences de réception de France 3 Bretagne. Pas d'horaires indiqué à ce stade.

Les élus ont souligné qu'il fallait avoir cette action sur les voitures les plus utilisées comme par exemple la Toyota à Lorient plutôt que la Clio.

POINT 2 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE

Point de sécurité dans les BIP

Suite aux différents alertes à la bombe à Rennes, les élus ont souhaité faire un point sur la sécurité dans les BIP de Lorient, Saint Brieuc et Quimper.

Il y a quelques années, le service IMG a mis en place dans ces sites un œilleton et un entrebâilleur. Le déménagement des locaux de Lorient n'avait pas permis la mise à jour des points de sécurité. Le service IMG va y remédier lors de son prochain déplacement en y installant un judas et un entrebâilleur.

Actuellement, tous ces sites sont sous surveillance vidéo, reliée au service de gardiennage de Rennes. Le responsable IMG a demandé un devis pour mettre en place un écran de visualisation des images de vidéosurveillance à l'intérieur des locaux des intéressés.

Les élus ont signalé aussi un problème de déclenchement d'alarme à Brest avec l'utilisation de la porte d'entrée extérieure, côté commissariat. Pour le responsable IMG, une intervention est à prévoir sur cette porte. La bêquille devra être remplacée courant janvier.

Point sur les modalités d'évacuation et d'information en cas d'alerte à la bombe

Le direction informe que nous avons eu 3 alertes à la bombe. Elles ont toutes donné lieu à une évacuation. France 3 Bretagne a déposé plainte. Le dispositif d'entrée unique par le Hall A sera maintenu jusqu'à la fin des vacances scolaires de Noël. Le 2nd vigile sera encore en poste jusqu'à fin janvier.

La police a déterminé que l'origine de ces 3 alertes est la même. En cas de nouvelle alerte, la police peut identifier rapidement la provenance de la menace. Une ligne téléphonique directe entre la direction régionale et le centre de cybersécurité est maintenant active. Si la police confirme le même expéditeur que pour les 3 précédentes alertes, la police recommande de ne pas évacuer le site. Toutefois, elle enverra un équipage faire les vérifications d'usage.

La direction régionale va suivre les préconisations policières. Il a été convenu, avec les élus de proximité, que pour chaque alerte non évacuée, les salariés seront informés par mail dans les 15 mn. Les élus ont demandé que le personnel puisse faire valoir un droit de retrait.

Si l'expéditeur est différent des alertes précédentes, l'évacuation sera automatique.

La direction rappelle que ces dispositifs s'imposent aux sites de Rennes et de Brest.

Les élus ont appris que la direction de la sécurité du réseau laisse à l'appréciation de chaque antenne la responsabilité d'évacuer. Aucun protocole clair et uniforme n'a été donné aux antennes. Pourtant la direction sécurité et sûreté (D2S) s'était engagé à ce qu'il y ait un courrier avec des consignes. Depuis le 20 novembre, l'écrit est toujours attendu.

Les élus demandent à mettre à jour le DUER concernant ces risques.

Isolation sonore par les fenêtres dans les salles de montage et l'open-space de la rédaction de Rennes

Le responsable IMG a reçu un devis pour réaliser une étude sonore sur la source du bruit provenant de l'extérieur, au niveau des salles de montage (ancien couloir de l'antenne).

Une fois cette étude sur le DryColor faite courant du 1er trimestre, il faudra refaire un devis pour chiffrer la mise en place des préconisations. A ce jour, le budget pour ces travaux n'est pas identifié. Les élus comprennent que cela va prendre plusieurs mois.

Par ailleurs l'installation d'une climatisation est budgétée pour 2025.

Concernant l'open-space de la rédaction, le responsable IMG attend un retour de Paris pour installer des pièges à son au niveau du plafond. Délai estimé : avant l'été 2024...

Les élus estiment que cela sera insuffisant. Ils demandent que d'autres équipements et aménagements soient envisagés et mis en place.

Les élus rappellent que cela impacte la santé des salariés, car le bruit génère de la fatigue et peut être à l'origine de tensions interpersonnelles.

Les élus demandent à pouvoir consulter l'étude acoustique et mettre à jour le DUER concernant les risques "bruits" au DUER.

Suivi des mesures de champs électromagnétiques du site de Rennes

Une démarche est en cours auprès des tribunaux. L'audience a été renvoyée au 24 janvier.

Responsabilité de la mise en image du JT

Dans la fiche de poste d'un technicien vidéo, il est indiqué que le technicien vidéo participe à la mise en images. La responsabilité relève cependant du chef de fabrication.

Sur les émissions, quand il y'a un réalisateur, c'est vu avec lui. Sans réalisateur, la mise en image est chartée.

POINT 3 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Développement RH :

Projet de plan de développement des compétences France 3 Bretagne 2024

Le Bilan 2023 devrait arriver courant premier semestre.

Le PDC a pour objectif de répondre aux besoins d'adaptation et de développement des compétences identifiés pour la mise en œuvre des projets de l'entreprise. Il prend également en compte les demandes individuelles recensées à l'occasion des entretiens annuels (réalisés avec les chefs de service) et professionnels (qui ont lieu, avec la RH, tous les 6 ans, ou à la demande des salariés).

Les entretiens annuels avec les managers débuteront le 18 décembre et se dérouleront jusqu'au 31 mars.

A noter que la semaine du 18/12, deux ateliers sont proposés aux managers pour les former à l'entretien annuel. Cela faisait partie des préconisations du COPIL numérique.

Le directeur régional souhaite que tous les managers suivent ces ateliers d'une heure, qui seront réalisés en présence de Thiphaine Beauchat, responsable du développement managérial de FTV. La durée de ces réunions laisse croire que nous sommes davantage sur des échanges d'informations que sur la formation.

Concernant les formations inscrites au PDC 2024, les élus s'étonnent qu'il n'y ait majoritairement qu'une seule personne formée à chaque fois (journalisme de solution, tenir l'antenne qd l'actu s'emballe, utilisation de smartphone... etc).

La RH répond que ces prévisions sont construites à partir des demandes des salariés, validées par les managers.

Au total, 125 stages sont prévus soit 2186h de formation pour un budget de 96 000 euros. Ces formations ne concernent pas les formations transverses liées aux nouveaux outils ou à la mise en place d'ICI, par exemple.

A noter que l'entreprise doit proposer une formation non-obligatoire tous les 3 ans.

Concernant la formation "Initiation Adobe première", les élus s'étonnent qu'un seul monteur soit formé alors qu'il y a une volonté de tous les monteurs de faire du montage à destination du numérique et qu'ils seront planifiés à partir de janvier.

La RRH répond qu'il s'agit d'une formation onéreuse (35h, réalisée à l'université FTV). Les stages ont été prévus avant la décision de planifier des monteurs au web. On réajustera pour pouvoir former davantage de monteurs ou former la formatrice qui pourra à son tour former ses collègues.

De nouvelles formations peuvent être programmées en fonction des besoins si des stages n'ont pu avoir lieu par exemple car pour l'instant, on est au maximum du budget prévu.

Sur le droit à l'image :

Le niveau 1 se suit en e-learning.

Pour accéder au niveau 2, on doit en faire la demande à son N+1.

Les demandes de formation peuvent se faire dans monKiosque/développement professionnel/ma formation.

Les élus estiment qu'il faut mieux informer les salariés sur les formations existantes.

A noter : une réunion de sensibilisation au cyber-harcèlement doit aussi être reprogrammée avec Pascal Doucet-Bon, en janvier.

Le directeur régional souhaite aussi faire venir un spécialiste de l'Intelligence Artificielle.

Autre information annexe, l'Université France TV sera fermée du 15/07 au 15/09 en raison des JO.

Calendrier de mise en œuvre des formations After Effect

La direction a recensé les inscriptions que ce soit pour du perfectionnement ou de l'initiation

On continue de former monteurs et vidéos en fonction des demandes faites lors des entretiens mais il n'est pas sûr que tout le monde puisse l'être.

Les élus pensaient qu'il s'agissait pourtant d'une volonté managériale de refaire une remise à niveau générale.

Seuls 2 ou 3 monteurs ont été formés, or tous veulent l'être, Brest compris.

La RRH dit avoir fait les demandes d'inscriptions 2023 et fera les demandes pour 2024 en fonction des remontées des managers

Les élus demandent que les CDD soient aussi formés.

Formation équipiers de première intervention/incendie

Le point a été reporté faute de temps

Déploiement de la carte dématérialisée des titres restaurants en 2024

Jusqu'en janvier inclus, les salariés auront leurs tickets resto (TR) papier.

Ils vont recevoir une carte TR, par courrier chez eux courant janvier. Il leur faudra activer la carte et elle entrera en vigueur en février. Elle sera alimentée après chaque paie (quand les réalisés sont validés) avec un mois de décalage.

Si un salarié ne l'a pas reçue au 31 janvier il lui faudra se signaler auprès de la RH.

Pour les CDD, il y aura deux demandes, en milieu et fin de mois. Ils doivent aussi recevoir une carte.

Une application permettra de suivre le solde. Le paiement est limité à 25 euros par jour et le salarié choisit le montant qu'il met à chaque utilisation.

Les salariés qui travaillent le dimanche et génèrent des tickets resto ce jour-là, pourront payer avec leur carte TR le dimanche.

Egalité des chances : Bilan sur les DuoDays et SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées) 2023

Le point a été reporté faute de temps

Situation de l'emploi : Départs, postes vacants, mobilités, recrutements

- Poste de scrite : Marie Caillard a signé son contrat qui prend effet au 1er avril 2024. D'ici là, elle aura des CDD.
- Anne Fourrage a signé son avenant. Elle prend son poste de chargé de gestion administrative à partir du 1er janvier 2024
- 2 postes de chargé de gestion administrative à l'UOA: il y'a 2 candidatures à ce jour. Une republication d'un des 2 postes est envisagée. Le CDD de Solenn Lecart est prolongé jusqu'au 29 février
- Poste de rédacteur présentateur : Ines Tayeb confirmée après 3 mois de détachement (poste de T.Bréhier)
- Charline Landry, aux droits d'auteur depuis octobre, est prolongée jusqu'au 1^{er} mars. En temps partiel 3 jours. Elle va aussi être formée à la validation des notes de frais. Elle aura une demi-journée consacrée à cela.
- Adjointe à l'administration de production, Agnès Benoni, va devenir conseillère de programme au 1/01/24. (80% de son poste)
Elle prépare les comités de lecture, assure le suivi des productions...Les 20% restants relèvent de l'administration de production.
- Catherine Bazille est affectée à St Brieuc à partir du 1er décembre 2023 avec une priorité sur les remplacements image à Lorient.
- Le détachement de Christine Carlier comme gestionnaire des parcs en remplacement de Yoann Dariel est prolongé jusqu'au 1^{er} mars.
- Nadine Mourdi est prolongée sur la même période à la RH

Il n'y a toujours pas de décision prise concernant les deux postes de journalistes rédacteurs. L'un des postes (A.Billet) est actuellement gelé pour financer le poste de coordinateur numérique.

Les élus rappellent qu'on a un grand besoin de rédacteurs...

Dans les 60 ETP d'ICI promis par Paris, la Bretagne en a récupéré 2,25: (un poste d'adjoint pour compenser le passage d'un adjoint à l'édition, des jours de contrats pour CDD (les scrites etc.)
En 2022, avec le plan de départ volontaire, l'antenne Bretagne a perdu 10% de ses salariés.

Point de suivi Livret d'accueil

Le point a été reporté faute de temps

Santé au travail :

Suivi des situations en cours,

Pas de situation individuelle déclarée.

Suivi des préconisations du COPIL de prévention des RPS – PTA

Le point a été reporté faute de temps

Vie de l'instance : Date réunion d'instance exceptionnelle

La date de l'IP exceptionnelle concernant le PAPRIPACT et le COPIL est planifiée le 1 février.

POINT 4 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Point de suivi : Organisation et planification éditions ICI 12/13 – ICI 19/20

Réunion de services

À la suite de la signature du protocole de sortie de grève signé par CFDT, CGT et FO, les représentants de proximité demandent comment vont s'organiser les réunions, service par service, sur le passage à la semaine de 4 jours. Elles sont censées démarrer en janvier, suivant quel calendrier, selon quelles modalités ?

Le directeur régional explique qu'il a une réunion mardi 19 décembre à ce sujet. Il dit avoir déjà reçu les vidéos, puisqu'ils ont cette demande de semaine à 4 jours depuis plusieurs mois en Bretagne. Les discussions sont bien avancées selon lui : des projections d'emploi du temps, de coût, ont déjà été faites et se poursuivent, pour savoir quel impact aurait cette organisation de travail pour le collectif des vidéos.

Le chef de centre précise que les vidéos travaillent déjà une semaine à 4 jours, une semaine sur 2.

Le directeur régional dit que c'est Paris qui décidera in fine. Il y aura ensuite une réunion avec les OPS, les OPV...

Un représentant de proximité dit que si la direction régionale appuie l'organisation du travail à 4 jours, elle sera plus facilement acceptée par Paris. Selon lui, la direction du réseau valide seulement la manière dont se sont passées les réunions.

Les représentants de proximité rappellent que ce qui inquiète les vidéos avant tout c'est l'activité : pour travailler, il faut avoir des émissions à tourner, cela donne aussi du sens au travail.

Le directeur régional acquiesce, selon lui, l'un des enseignements de la grève est que les salariés veulent trouver du sens dans leur travail et avoir des choses intéressantes à fabriquer. Il s'est rendu compte que l'un des studios de Rennes est trop peu utilisé.

Les représentants de proximité demandent ce qu'il en est pour les scriptes, seront-elles toujours 3 en semaine ?

Pour le directeur régional, il n'est pas question de repasser à 2 scriptes dans les prochaines semaines, notamment parce que la Bretagne va porter l'édition nationale d'ICI 19/20 à partir du 18 décembre.

Les représentants de proximité demandent s'il est question de repasser à 2 scriptes après le moratoire qui court jusqu'au Printemps ?

Réponse du directeur régional : « on verra ».

Selon la rédactrice en chef, il faut être solidaires des régions qui ne peuvent pas porter le national. A partir de janvier, seules les antennes ayant la capacité de le porter, notamment en nombre de scriptes, le feront à tour de rôle, pendant une semaine.

Une représentante de proximité dit qu'à Limoges, la DRH a dit en Instance de Proximité que la semaine à 4 jours n'était possible que si tout le service passait à 4 jours. Elle demande aussi de ne pas faire pression en Bretagne sur les grévistes actuels, qui ne pourraient pas passer à 4 jours s'ils continuaient à faire grève. Il s'agirait d'une entrave au droit de grève.

Le directeur régional affirme qu'il n'y aura pas de pression exercée sur les salariés par rapport à la grève et les réunions de service à venir.

La RRH poursuit en disant qu'elle ne peut pas avoir une réponse aussi tranchée que la DRH de Limoges, elle dit qu'en Bretagne, des services fonctionnent avec des salariés à temps partiel, qu'on sait organiser le travail avec des temps de travail différents au sein d'un même service. La question porte plutôt sur l'organisation hebdomadaire : semaine de 35 ou 39 heures ? Avec récup, RTT ou sans ? Comme ce qui se fait déjà en partie avec les vidéos.

Les représentants de proximité posent la question des heures supplémentaires dans ces organisations de travail, en perd-on ?

RRH explique que tout dépend du nombre d'heures hebdomadaires travaillées.

Le chef de centre rappelle que c'est le service de l'UOA qui va devoir faire de la dentelle dans les plannings et que c'est déjà compliqué.

Les représentants de proximité demandent s'il y a des changements à venir sur la filière édition.

Rédactrice en chef : « ça a déjà commencé à bouger, on teste des organisations de travail différentes pour savoir ce qui est mieux. »

Les élus demandent pourquoi nous n'avons pas de compte-rendu des réunions de rédaction. Pourquoi ne pas organiser une prise de notes tournante ?

La rédactrice en chef semble embarrassée.

Les représentants de proximité : est-ce que Monkiosque évolue pour permettre la déclaration des heures supplémentaires ?

La RRH reprend le protocole de sortie de grève et dit qu'une communication sera faite auprès des journalistes. La question reste donc toujours d'actualité.

Organisation des congés de fin d'année

Les RP demandent comment va s'organiser le travail pendant les vacances de Noël, sachant que, par rapport à l'année dernière à la même époque, il y a 4 minutes à fabriquer en plus pour le JT. Et ce, malgré le module de 10 minutes proposé par les régions.

La rédactrice en chef n'est pas inquiète, elle explique que le BRI a une liste importante de marbres, des "questions du jour" à diffuser avant la fin de l'année. Le module de 10 minutes sera utilisé en fonction des besoins, mais pas tous les jours. Il ne sera pas forcément nécessaire la deuxième semaine des vacances puisqu'il est prévu la diffusion de sujets et de pages spéciales sur la coupe de France (derby Guingamp / Rennes) et la course à la voile (Arkea Ultim).

A Iroise, des monteurs intermittents sont planifiés le week-end de Noël. Il faudra s'assurer que le chef d'édition et le rédacteur en chef du jour prennent cela en compte dans la répartition du travail.

Organisation de la planification du e-learning obligatoire « Comment garantir l'anonymat »

Cette information prend au salarié 45 minutes. Pour l'instant, 21 personnes l'ont suivie. Les salariés peuvent demander à l'encadrement à être planifiés, s'ils n'arrivent pas à se dégager le temps nécessaire.

Projet visant à déployer l'utilisation de Drones Légers de Captation (DLC) dans le réseau France 3 (hors région Ile de France)

Le chef de centre a expliqué de pas être informé de l'avancée de ce dossier. Il fait savoir son mécontentement à ce sujet.

C'est donc la RH qui nous donne les informations issues de la présentation faite en CSE Réseau. Pour la Bretagne nous avons déclaré une Télépilote déjà diplômée. Pour les personnes qui désireront accéder à cette déclaration de Télépilote à partir de 2024, les modalités seront sans doute plus complexes avec la mise en place des nouvelles normes européennes.

ROUEN a été défini comme station pilote pour la mise en situation réelle du projet Drone. Puis les unes après les autres les régions seront accompagnées par Monsieur Colosio pour la mise en place effective du projet Drone.

A ce jour pour accéder à la compétence de Télépilote à France3, Il faut être en CDI et JRI, ou JRR biqualifié ou OPV. Rien n'est prévu pour les autres salariés (monteur, vidéo...)

La RRH ne sait pas qu'il y aura d'autres campagnes.

Les élus réclament des formations pour les salariés qui seraient intéressés par l'acquisition de cette nouvelle compétence.

Rédaction :

Point de suivi de formation à l'édition ATL

En janvier le chef et le responsable d'édition de Rennes iront, tout à tour, à Brest former les 3 journalistes qui font des remplacements à l'édition. Le premier formera le collectif sur le déroulé de la journée, l'autre sur le workflow/technique

Retour sur la visite de la caravane numérique

Le coordinateur du numérique explique que cette caravane s'inscrit dans un tour des régions

La première journée était consacrée à une formation sur le journalisme incarné dans des vidéos verticales. 8 personnes ont participé à cette formation.

Les élus demandent comment ont été sélectionnées ces personnes. Selon le coordinateur il s'agissait de "journalistes qui ont fait savoir leur envie d'aller plus loin" ou qui développe un projet sur le numérique, comme Tic Tak.

Les deux jours suivants ont été consacrés à l'accompagnement des équipes sur le référencement etc...

Le coordinateur explique que ces 3 jours étaient "l'occasion pour les responsables parisiens de voir qu'elle est la réalité du travail en région."

Les élus constatent pourtant que peu de "contributeurs réguliers" du web ont pu assister à ces journées, puisqu'ils n'ont pas été planifiés de web ces jours-là ou qu'ils n'ont pas été déchargés de leur tâche pour pouvoir assister, même partiellement, à ces échanges. Aussi certains journalistes disent n'avoir pas été mis au courant.

Faux martèle le coordinateur numérique qui affirme qu'il y a eu une très importante communication sur le sujet (mail, WhatsApp, teams). Il affirme par ailleurs que des demandes de planifications avaient été envoyées.

Il ajoute que tous les supports diffusés lors de ces journées sont accessibles sur Teams.

Les élus font remarquer que communiquer uniquement à l'ensemble des salariés sans y ajouter une communication ciblée aux équipes du numérique et plus particulièrement aux contributeurs réguliers apparaît comme un grave défaut d'accompagnement des équipes au vu de ce que ce service a traversé depuis presque 2 ans.

Prochaines réunions des RP : le 18 janvier à Rennes

Vos propositions de problématiques et vos questions pour cette réunion sont à adresser à vos RP avant le 0 janvier à 14h :

david.merieux@francetv.fr
gwendal.poiron@francetv.fr
isabelle.rettig@francetv.fr
chloe.tempereau@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr
anne.arvor@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
thierry.rey-suarez@francetv.fr
herve.tiercelin@francetv.fr

ou

rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.

Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)

Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Pegorie)

Assistantes sociales :

Contact tél 0805 035 433 ou mail support.beneficiaire@socialdirect.fr

Adresse mail : <https://francetv.socialdirect.fr/>

Psychologue du travail : Jérôme LE TIEC du cabinet ACCA

Interlocuteur pour salariés : 0 800 730 870

Interlocuteur pour manager et élu : 0800 730 875

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr code FTV : 1277